

Des démarches ouvertes à l'innovation pédagogique

LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ

Modalités pédagogiques

En rupture avec les formes plus traditionnelles de l'enseignement en classe de seconde, cet enseignement d'exploration offre la possibilité de :

- mettre en œuvre des démarches codisciplinaires ouvertes à l'innovation pédagogique ;
- permettre aux élèves de réaliser certaines productions et de développer leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages, etc.) ;
- engager des partenariats permettant une découverte, en situation, des formations et champs professionnels ouverts aux élèves issus de la voie littéraire (intervention de professionnels, visites hors de l'établissement, etc.).

Cet enseignement repose nécessairement sur la mise en activité des élèves, selon les diverses modalités qui conviennent au projet retenu. Il a pour but de favoriser l'acquisition et l'exercice de certaines compétences propres aux études littéraires : capacité à rechercher, à hiérarchiser et à exploiter les informations, à les synthétiser, à les traduire d'un langage à un autre pour les communiquer ; capacité à créer des analogies et à établir des liens ; capacité à argumenter et à convaincre ; capacité à porter une appréciation et à la justifier ; capacité à resituer un débat dans un contexte historique ou culturel ; capacité à négocier et à conduire un projet en équipe ; capacité à composer et à exposer des travaux, à inventer des formes originales pour les mettre en valeur.

La mise en œuvre raisonnée des technologies numériques est propre à favoriser l'acquisition de ces capacités. Par ailleurs, elle constitue en elle-même une compétence essentielle à la poursuite d'études littéraires. Les situations de travail proposées aux élèves seront choisies en fonction de leur intérêt et de la motivation qu'elles peuvent susciter, de leur adéquation au projet pédagogique des professeurs, de la mobilisation possible de partenaires extérieurs, de l'inscription éventuelle de ce travail dans l'agenda culturel local.

Une collaboration régulière avec le professeur-documentaliste de l'établissement est ici particulièrement recommandée.

L'horaire imparti sur l'année à cet enseignement d'exploration autorise, dans le cadre du projet d'établissement, une certaine liberté d'organisation qui favorise la conception et la mise en œuvre de projets associant les professeurs des disciplines concernées.

CRÉATION ET ACTIVITÉS ARTISTIQUES - ARTS DU SPECTACLE

Compétences sollicitées et développées

Les compétences sollicitées et développées constituent les points d'appui et l'horizon d'un parcours annuel d'exploration dans le domaine des arts vivants. Elles associent chacune des capacités et des connaissances :

- Compétences relatives à la culture personnelle :
 - Développer sa culture en s'ouvrant à des œuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts du spectacle. Rencontrer des artistes et des créateurs.
 - Situer sa pratique et sa culture en référence aux différents domaines de la création artistique contemporaine.
 - Développer des compétences critiques pour renouveler et aiguiser le plaisir esthétique (ces compétences se fondent notamment sur la prise de conscience que le surgissement d'un spectacle résulte de la convergence des apports de divers métiers). Affiner ses goûts par la fréquentation de spectacles et, si possible, par la pratique artistique.
 - Accroître l'aptitude à formuler - à l'oral comme à l'écrit - des jugements esthétiques et des interprétations fondés sur la réalité du travail artistique observé.
- Compétences relatives à la découverte des métiers des arts du spectacle :
 - Percevoir le niveau d'exigence des diverses activités artistiques requises par la mise en œuvre des spectacles vivants, et mettre cette prise de conscience au service d'un projet artistique et professionnel donné.
 - Identifier et situer quelques métiers artistiques et les parcours de formation qui y conduisent : métier d'acteur, de danseur, de cirassien (écoles de théâtre, de danse, de cirque), etc.

- Découvrir les compétences professionnelles qui accompagnent ou encadrent la mise en œuvre des spectacles : les métiers qui concourent à la mise en place d'une scénographie (en rapport avec les arts plastiques, avec le son, la lumière, etc.) ; les métiers de la communication (journalistes, chroniqueurs, attachés de presse, etc.) ; les métiers qui interviennent dans l'organisation des entreprises de spectacle (gestion, droit, etc.).
- Compétences transversales :
 - Être capable de mettre les activités artistiques en perspective et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques.
 - Apprendre à se projeter lucidement dans l'avenir.
 - Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel.

Extraits du *Bulletin officiel spécial* n° 4 du 29 avril 2010